



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Nancy, le mercredi 7 décembre 2022

## **Vote du budget du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle**

**Les élu·es et les élus du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle seront réunis, sous la présidence de Chaynesse Khirouni, les lundi 12, mercredi 14 et jeudi 15 décembre 2022 pour voter le budget de l'assemblée départementale.**

Le lundi sera consacré aux questions d'actualité, à partir de 9 h 30. Les élus se réuniront ensuite en commissions.

Les débats publics reprendront

- mercredi 14 décembre à 9 h 30 et jusque 16 h,
- jeudi 15 décembre de 9 h 30 à 16 h.

Les sessions sont ouvertes au public et diffusées en direct sur les réseaux sociaux du département : chaîne Youtube, Facebook et twitter.

A noter qu'outre le budget primitif 2023, le point annuel sur la politique collèges nouvelles générations, le projet de développement de la Cité des paysages de Meurthe-et-Moselle et le nouveau dispositif d'aide aux communes et aux intercommunalités « Appui aux territoires 54 » seront soumis au vote.